

# Les Échos Lauranais

Mars  
2014



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

## EDITO

### Élections municipales : ce qui change.

Les 23 et 30 mars prochains, les citoyens vont élire les conseillers municipaux et les conseillers communautaires qui les représenteront pour les 6 ans à venir.

Laure comptant plus de 1000 habitants, les conseillers municipaux seront dorénavant élus au scrutin de liste bloquée. En clair, les bulletins mis dans l'urne ne devront comporter ni rature ni rajout pour être déclarés valables. Le panachage n'est plus accepté. Tout bulletin, comportant un nom rayé ou modifié, sera déclaré nul. La liste devra également satisfaire au principe de la parité et comporter, à un élément près, autant de femmes que d'hommes. La présentation du bulletin va également changer. Sur la gauche du bulletin figurera la liste des 15 candidats à l'élection municipale alors que sur la partie droite, seront indiqués les noms du candidat à l'élection communautaire et de son suppléant (depuis le 1er janvier 2013, notre commune est membre de la Communauté d'agglomération « Carcassonne agglo »).

Il est toujours possible de voter par procuration. Dans ce cas, se rapprocher de la gendarmerie pour accomplir les formalités nécessaires (les imprimés sont également disponibles sur internet).

Pour plus d'informations : <http://www.interieur.gouv.fr> - rubrique « élections ».

Attention : Cette année, tous les électeurs devront présenter une pièce d'identité en plus de leur carte d'électeur pour être autorisés à voter.

Voter est un acte citoyen.

Jean Loubat, Maire de Laure

### ■ TRAVAUX SUR LE RÉSEAU DE COLLECTE DES EAUX USÉES ■

Une première tranche de travaux va débuter dans quelques semaines...

Les voies concernées sont la rue Notre Dame, la partie de la rue de la Brèche située entre la Grand'rue et la rue des Tisserands et l'avenue des Écoles. Il s'agit de réduire les entrées d'eau parasite dans le réseau et la station d'épuration ainsi que les fuites vers la nappe phréatique. Dans le même temps, conformément à la réglementation, les branchements plomb existants seront supprimés. Ensuite, la voirie sera remise en état par le Syndicat de Cylindrage.

L'amélioration du fonctionnement du réseau pluvial est un autre objectif retenu pour ces travaux menés par Carcassonne Agglo dans ces zones particulièrement touchées lors des épisodes pluvieux.

Les propriétaires des immeubles riverains vont être contactés individuellement.

### ■ ÉTAT DE LA DÉLINQUANCE : BILAN 2013 ■

Les services de Gendarmerie nous ont communiqué le détail des faits constatés sur notre commune en 2013. Cette année, nous enregistrons une nette baisse des délits sur Laure qui passent de 36 en 2012 à 22 en 2013. Même si ce n'est pas satisfaisant, nos résultats se situent dans la moyenne de ceux des communes comparables du secteur : 8 cambriolages dont 3 maisons d'habitation, 1 vol d'automobile, 1 vol à la roulotte, 2 vols sur exploitations agricoles, 1 coup et bles-

sure, 1 atteinte à la personnalité (insultes, menaces), 1 incendie volontaire, 3 vols dans des locaux privés, 4 divers.

La sécurité est l'affaire de tous. Il est plus que jamais nécessaire de ne pas relâcher la vigilance.

### ■ GOURG DE LA BLANCO : CHANTIER SUR LA DIGUE ■

Le Syndicat Mixte des Balcons de l'Aude a chargé l'entreprise « Hydrogéotechnique » de réaliser des sondages et des essais sur la digue de la retenue du Gourg de la Blanco.

Les prélèvements faits sur place seront ensuite étudiés en laboratoire. Le but est de connaître précisément la qualité des matériaux qui constituent cette digue.

Pour mémoire, il a été acté par une étude du cabinet ISL, que pour faire face à une crue supérieure à celle de 99, événement que l'on ne peut aujourd'hui totalement écarter, il fallait refaire un évacuateur de crue qui soit dimensionné de façon à laisser transiter l'eau en évitant une surverse sur la digue en terre qui pourrait être endommagée. Cette mission géotechnique permettra notamment de savoir quelle est la portance de la digue pour y installer un déversoir adapté.

Cet aménagement, complémentaire au bassin écrêteur situé sur le ruisseau des Arques, viendra compléter la sécurisation des parties basses de notre village face au risque d'inondation.

## ■ HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE ■

La déchetterie du Tinal d'Abrens est désormais ouverte au public du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

## ■ POINTS PROPRETÉS ■

Comme annoncé dans les précédents numéros des Echos, les conteneurs destinés aux déchets ménagers ont été mis en place dans des zones identifiées, dites « points propretés », situés sur la périphérie du village. Même si, au début, cette disposition nous a valu quelques questions, les lauranais semblent maintenant apprécier de ne plus avoir à supporter des tas d'OM sous leurs fenêtres, d'autant qu'il devenait urgent d'augmenter le nombre de conteneurs compte tenu du volume toujours croissant de déchets à éliminer. Les 2 collectes hebdomadaires l'hiver et les 3 collectes en période estivale dans nos rues étroites et encombrées de véhicules, devenaient un vrai cauchemar pour le service.

Dernièrement, les services techniques municipaux ont mis en place des palissades pour limiter l'impact visuel de ces zones, rue de la Murette, avenue de Ecoles et avenue d'Aigues Vives.

Il est à souhaiter que le comportement responsable des usagers permette de les conserver dans un état de salubrité exemplaire :

placer les sacs noirs dans les conteneurs, pas d'objets par terre... encore une fois : que du bon sens.

Les sacs jaunes doivent continuer à être simplement placés devant les habitations pour que l'agent collecteur puisse apporter ses conseils en cas d'erreur de tri.

Dans les prochains mois, les dernières zones de stockage des conteneurs seront traitées pour les rendre aussi discrètes que possible.

## ■ FIN DES TRAVAUX SUR LA RD135 ■

La route reliant Laure à Trèbes a bénéficié de travaux d'aménagement. Les premiers kilomètres en sortie de Trèbes ont été élargis et redressés. C'est la première tranche des travaux destinés à faciliter et sécuriser la circulation automobile. La durée du chantier a été prolongée compte tenu des intempéries de ces dernières semaines.

## ■ VIE ASSOCIATIVE ■

Vous trouverez, joint à ce numéro, un prospectus de l'association « Les chats oubliés lauranais ».

Cette association, animée par de dévoués bénévoles poursuit à la fois un objectif généreux envers les animaux et une démarche de salubrité publique. Elle a besoin de l'aide la plus large et compte sur le soutien de tous.

# AGENDA

## LUNDI 21 AVRIL

Le Comité des Fêtes de Laure organise l'omelette de Pâques. Le lieu sera choisi en fonction des conditions météorologiques. S'inscrire auprès des commerçants habituels.

## DIMANCHE 18 MAI

Le Patrimoine Lauranais organise une braderie des potiers. Plus de 25 potiers professionnels viendront proposer leurs œuvres dans le cadre enchanteur du lac du Gourg de la Blanco. Tous les détails vous seront fournis dans le prochain numéro.

## SAMEDI 31 MAI ET

## DIMANCHE 1<sup>er</sup> JUIN

L'Association des Amis de la Vigne, du Vin et des Terroirs de Laure organise le 6<sup>e</sup> Printemps de Laure.

## DE TOUT A TRAC

– *I a un temps que trampa un autre que destrampa.*

Il y a un temps qui mouille, un autre qui sèche.

– *Vau mai peta en companhiá que creva solet.*

Il vaut mieux péter en compagnie que crever seul.

– *Après un acampaire cal un des campilhaire.*

A un avare qui amasse succède celui qui dilapide.

– *Entre manla e se grata, i a qu'a comença.*

Entre manger et se gratter, il suffit de commencer.

– *Roda que rodaras, mai dins ton pais tornarás.*

Rode qui rodera, mais dans ton pays tu reviendras.

– *Lo que demora jos son cobèrt, se res non ganha, res non perd.*

Celui qui reste sous son toit, s'il ne gagne rien, il ne perd rien.

– *S'espandís coma una auca.*

Elle se dandine comme une oie.

– *I a pas res de pus valent qu'un fenhant que se met en colèra.*

Il n'y a pas plus vaillant qu'un fainéant quand il se met en colère.

